

# **QUESTION ORALE AVEC DEBAT ADRESSEE PAR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGEE DES QUESTIONS ECONOMIQUES, DE L'ENVIRONNEMENT, DES FINANCES ET DU BUDGET AU MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT, DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME SUR LA COMMERCIALISATION DE CERTAINS PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE**

## **I. INTRODUCTION**

Depuis un certain temps, il s'observe une hausse des prix des produits de première nécessité au Burundi. Cela est valable pour les biens importés tout comme ceux qui sont produits localement.

Le sucre et le ciment sont distribués à compte goutte. Il est vrai que les prix de ces deux produits n'ont pas varié mais il n'est pas facile de les trouver en permanence dans les magasins.

Les consommateurs se lamentent de la carence des produits Burundi.

A cause de la pénurie de produits pétroliers, le coût du transport des personnes et des marchandises des villes vers l'intérieur du pays ou de l'intérieur pour approvisionner les centres urbains est hors contrôle. La population peine à se déplacer en ville. La plupart sont contraints de marcher pour se rendre au travail et rentrer. Bientôt avec la rentrée scolaire, dans la ville de Bujumbura, la situation risque de s'aggraver si des mesures rigoureuses ne sont pas prises.

Sur le marché, les commerçants fixent les prix comme ils veulent et la population se retrouve à la merci des spéculateurs malhonnêtes qui saisissent chaque occasion pour fixer les prix comme bon leur semble.

A l'approche de la rentrée scolaire, le prix du matériel scolaire a sensiblement augmenté ; ce qui est une chose étonnante car les cahiers sont fabriqués au niveau local.

Face à cette situation, le Sénat aimerait savoir les mesures que le Gouvernement envisage prendre pour résister à ces chocs économiques et assurer la maîtrise des prix sur le marché.

C'est dans ce cadre que la Commission permanente chargée des questions économiques, de l'environnement, des finances et du budget a initié cette question orale avec débat adressée au Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

## II. QUESTIONS PROPRESMENT DITES

### **QUESTION 1 :**

Dans son communiqué du 19 août 2022, la société PACOBU a annoncé les prix des cahiers structurés comme suit :

Mairie de Bujumbura :

- cahier de 100 feuilles : 1.650 BIF ;
- cahier de 60 feuilles : 1.050BIF ;
- cahier de 48 feuilles : 900BIF ;
- cahier de 36 feuilles : 700BIF ;

Intérieur du Pays :

- cahier de 100 feuilles : 1.700 BIF ;
- cahier de 60 feuilles : 1.100BIF ;
- cahier de 48 feuilles : 950BIF ;
- cahier de 36 feuilles : 750BIF.

Cependant, nous constatons que pour :

- un cahier de 100 feuilles le prix varie entre 1.700 et 2.000 BIF;
- un cahier de 60 feuilles le prix varie entre 1.200 et 1.500 BIF;
- un cahier de 48 feuilles le prix varie entre 1.100 et 1.200 BIF ;
- un cahier de 36 feuilles le prix varie entre 750 et 1.000 BIF.

**a) Madame le Ministre, ne trouvez-vous pas que ces prix sont exorbitants par rapport au pouvoir d'achat de la population ?**

**b) Ne trouvez-vous pas qu'il est nécessaire que le Gouvernement intervienne pour réguler le prix du matériel scolaire comme il en est le cas pour les autres produits tels que le ciment et le sucre ?**

### **QUESTION 2:**

Il s'observe depuis un certain temps, une pénurie répétitive des produits Brarudi (Fanta, Primus et Amstel). Même s'il arrive que ces derniers soient disponibles, on ne trouve qu'une seule variété (soit Primus ou Amstel, soit une seule catégorie de Fanta).

**a) Madame le Ministre, pourriez-vous nous donner les raisons qui expliquent cette pénurie ?**



**b) Qu'est-ce qui est entrain d'être fait pour faire respecter les prix fixés sur tout le territoire national ?**

**QUESTION 3:**

Le ciment produit par la société BUCECO devient de plus en plus rare sur le sol burundais. Le marché est aujourd'hui dominé par le ciment importé qui est plus cher comparativement à celui produit par la société susmentionnée, ce qui rend inapplicables les mesures d'encadrement du prix du ciment.

- a) Madame le Ministre, pourriez-vous nous expliquer ce qui est entrain d'être fait pour rendre disponible le ciment BUCECO ?**
- b) N'y aurait-il pas des spéculateurs qui vendent ce produit à l'extérieur du pays ?**
- c) Peut-on considérer que la société BUCECO n'est plus à mesure de satisfaire la demande locale afin de prendre des mesures de faciliter l'importation du ciment et faire une régulation de ses prix ?**

**QUESTION 4:**

Le Gouvernement a fixé les prix du ticket pour le transport rémunéré des personnes. Néanmoins, nous constatons que ces prix ne sont pas du tout respectés, les transporteurs s'arrogeant le droit de fixer le prix du ticket comme ils veulent.

- a) Madame le Ministre, êtes-vous au courant de cette situation ?**
- b) Qu'est ce qui est en train d'être fait pour en finir avec ce comportement des transporteurs ?**

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE  
DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES, DE  
L'ENVIRONNEMENT, DES FINANCES ET DU  
BUDGET ;**

**Sénateur Fabrice NKURUNZIZA, Président.**

INAMA  
NKENGUZAMATEKA

Adresse : Avenue du Peuple  
Murundi  
B.P. : 114 Gitega  
Tél : (+257) 22 40 50 08  
Site Web : [www.senat.bi](http://www.senat.bi)  
e-mail : [info@senat.bi](mailto:info@senat.bi)



SENAT

Gitega, le 29 / 8 / 2022

N. Réf : SNB/ COM.III/.../2022

*Commission permanente chargée  
des questions économiques, de  
l'environnement, des finances et  
du budget*

A Son Excellence Très Honorable  
Président du Sénat  
à  
**Gitega**

**Objet** : Transmission d'une question orale avec débat

Excellence Très Honorable Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente, une question orale avec débat adressée au Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme **par la Commission permanente chargée des questions économiques, de l'environnement, des finances et du budget.**

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Excellence Très Honorable Président, l'assurance de ma très haute considération.

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE  
DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES, DE  
L'ENVIRONNEMENT, DES FINANCES ET DU BUDGET ;**

  
**Sénateur Fabrice NKURUNZIZA, Président.**